

PREFECTURE DES PYRENEES-ATLANTIQUES

VIGILANCE METEO ORANGE

ORAGES

Destinataires :

Institutionnels : COZ – SP Bayonne – SP Oloron – DD-ARS – CODIS – Conseil Départemental – DAEE – DDPP – DDCS – DDSP – DSDEN - CORG – DDTM – DDTM opérationnel – Météo France – Base hélico – EPSA – Altiservice – SAMU Pau – SAMU Bayonne – Conseil Régional Aquitaine – Communauté d'agglomération Pays Basque – Toutes les communes du département

Opérateurs : ASF – ENEDIS – Orange – La Poste – GRDF – Ports - EFS – Réseau sport 64 - SNCF

Presse : AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

Date : 9 mai 2021

Heure : 07h00

N° : 1

Description de l'évènement :

Début événement le dimanche 9 mai 2021 à 16 h00

Fin événement prévue le lundi 10 mai 2021 à 21h00 au moins

Qualification de l'évènement :

Episode pluvio-orageux nécessitant une vigilance particulière dans la mesure où il existe un fort risque de phénomènes violents.

Situation actuelle : Temps sec sur l'ensemble de la région

Evolution prévue :

En début d'après-midi, des orages se développent sur le sud-ouest de la Nouvelle-Aquitaine avant de progresser vers le nord de la Nouvelle-Aquitaine. Ces premiers orages sont principalement électriques mais s'accompagnent d'averses faibles à modérées.

En fin d'après-midi, un système pluvio-orageux plus organisé aborde les départements côtiers. Il génère des orages forts qui progresseront rapidement vers l'est de l'Aquitaine. A l'arrière de ce système, quelques orages de plus faibles intensités peuvent persister avant un retour au calme progressif.

Les orages forts du système pluvio-orageux s'accompagneront :

- de violentes rafales de vent peuvent atteindre 80 à 100 km/h localement 100/120 km/h voir très localement plus.
- d'une forte activité électrique,
- de chutes de grêle,
- des cumuls de pluie localement forts pouvant atteindre 15/30 mm/h.

En parallèle, le vent souffle en rafale sur les Pyrénées avec des valeurs attendues de l'ordre de 100 à 130 km/h sur les crêtes, 80 à 100 km/h en montagne, 70 à 90 km/h loc. 100 km/h dans les vallées et sur le piémont.

Conséquences possibles : Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants. Les massifs forestiers peuvent localement subir de très forts dommages et peuvent être rendus vulnérables aux feux par de très nombreux impacts de foudre.

Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires. A ce titre j'attire tout particulièrement votre attention sur la nécessité de relayer notamment cette information aux exploitants des terrains de camping situés sur vos communes.

Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement. Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre.

Conseils de comportement : A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent. Ne vous abritez pas sous les arbres. Evitez les promenades en forêt et les sorties en montagne. Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques. Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

Pour les maires : la plus grande vigilance s'impose donc. Veuillez mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures de protection des populations adaptées à la situation et aux enjeux locaux et activer les mesures de votre plan communal de sauvegarde.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : 05.59.98.25.25

P/Le Préfet,
Le Permanent SIDPC